ORVILLIERS

ORVILLIERS

1ER SEMESTRE 2022 **N°9**

www.orvilliers.fr

BILAN DU PREMIER SEMESTRE 2022
JUSQU'À LA FÊTE NATIONALE

MUNICIPAL

JOURNAL

Mairie d'Orvilliers | mairieorvilliers@wanadoo.fr | Tel : 01 34 87 64 21
Direction éditoriale : Marie FLIS | Commission communication : Xavier Marot & Joël Perrot

L'édito du maire

Chères Orvillieroises et Chers Orvillierois,

Les beaux jours nous offrent bien souvent de nouvelles perspectives, avec un sentiment de renouveau notamment après cette période difficile de crise sanitaire, même si la vigilance est toujours de rigueur.

Ce premier semestre a été marqué par les élections présidentielles, législatives, les traditionnelles commémorations, les choix budgétaires pour préparer l'avenir du village et de ses administrés, avec de beaux évènements festifs que vous retrouverez en images dans ce bulletin semestriel, sortie à Giverny pour nos aînés, remise des prix aux enfants de cm2, fête nationale qui a d'ailleurs réuni plus d'une centaine de personnes autour d'un buffet champêtre et le traditionnel feu d'artifice.

Si chacun aspire au bien-vivre ensemble en son village, en son pays, nous ne pouvons faire abstraction de la nouvelle crise liée à la guerre en Ukraine avec des effets dévastateurs humainement parlant, mais aussi économiques et sociaux qui nous impactent.

Nous devrons faire face à un volet économique plus restrictif pour l'avenir. Le Gouvernement a mis les collectivités en état d'alerte quant aux dépenses de fonctionnement et d'énergie. Pour autant les dotations baissent chaque année ; nous devons assurer la revalorisation du point d'indice des agents, la hausse des taux bancaires, l'augmentation de la population avec de nouveaux besoins, de nouvelles redevances, la facturation par le SIEED de l'enlèvement des déchets appliquée désormais aux collectivités, l'augmentation drastique des coûts des matières et des énergies, répondre aux obligations d'entretien des bâtiments, des voiries. Ainsi, Le Gouvernement nous demande de rentrer dans « une logique de sobriété », avec obligation aux administrations publiques, de préparer un plan dans ce sens. C'est un grand coup de ciseaux qui nous attend, voire des choix cornéliens pour ne pas altérer la qualité du service public.

Confrontés à cette situation, les élus ont pris de nouvelles mesures, extinction de l'éclairage public entre minuit et 5h30 du matin, réintégration de la garderie dans la salle de la maternelle, dès la rentrée scolaire 2022-2023 liée à la diminution des effectifs et à la réhabilitation des équipements obsolètes de cette salle à l'isolation insuffisante et au coût de chauffe trop important.

Vous trouverez tout au long de ce journal les réalisations. Les en-cours sont le réaménagement de la cour d'école, le parc d'activités et le centre bourg au moyen d'un contrat rural pour lequel le collectif ARCADE a été nommé, en tant que maître d'oeuvre. Rappelons à cet effet qu'il y a un parcours financier intense et très long entre la décision de faire et la réalisation. La réfection des trottoirs du côté impair de la rue du Pré Saint-Martin a été commandée, phase indispensable à l'amélioration de la sécurité des usagers. La C.C.P.H., avec notre part triennale s'est engagée à des réfections de routes intercommunales dont, pour partie, celle de la Croix Sainte-Anne, mais le marché public n'a pas encore abouti. AQUALTER, notre délégataire assainissement procède également aux contrôles des installations des particuliers.

L'intérêt collectif est au cœur de nos préoccupations, soyez en assurés en espérant que vous passez un bel étépour une belle rentrée 2022-2023 ! Bien à vous

Le maire
MARIE FLIS

Le bulletin municipal n°8 est édité par **la commune d'Orvilliers**
Tél : 01.34.84.67.21 | www.orvilliers.fr | Mail : **mairieorvilliers@wanadoo.fr**
Direction de la publication : **Marie Flis**
Rédaction : **Marie Flis, Joël Perrot, Xavier Marot**
Commission de communication : **Présidente le maire, Joël Perrot, Xavier Marot**
Conception : **Marie Flis** | PAO **Martin Le Tiec** Tirage : **500 exemplaires**
Imprimé par Papéo photos : **commune d'Orvilliers**

Sommaire

Journal municipal d'Orvilliers premier semestre 2022

L'ACTUALITE LOCALE p. 4 - 14
Cérémonie citoyenne le 5 mars 2022 en mairie. p.4
Cérémonie hommage au Président Georges Pompidou 2 avril p. 4 - 5
Cérémonie hommage au Président de la République 14 juillet p. 5
Evènements festifs à Orvilliers en photos p. 6 -8
Transport et création d'un nouvel arrêt TàD à Favières p. 9
Etude comparative de la démographie Orvilliers/Ile-de-France p.9
Salubrité, tranquillité, sécurité p.10
Accompagnement crise Ukrainienne p.10
La tranquillité publique et les règles environnementales p.11
Marchés publics p.11
Actions sécuritaires et réalisations p.12
Actualités des services périscolaires et instruction obligatoire p.13
Nouvelles regles collecte des dechets p.14

LES COMPTES PUBLICS COMMUNAUX p. 15 - 18
Le compte administratif 2021 résultats chiffrés de la commune p.15
Le budget de la commune 2022 p. 16 -17
Le compte administratif 2021 assainissement p. 17 - 18
Le Budget d'assainissement de la commune 2022 p.18

ETAT-CIVIL p.18

LES DECISIONS MUNICIPALES p.19

URBANISME p.20 - 21

L'ACTUALITE NATIONALE p. 21-22
Une année électorale 2022 intensive p. 21
La parité dans les élections p. 22
La loi dite 3DS : différenciation, décentralisation et déconcentration p. 22

COORDONNEES DE LA MAIRIE p.22

NUMÉROS UTILES p. 23

L'ACTUALITÉ LOCALE

Avec la crise sanitaire, beaucoup de communes se sont mises au support numérique, mais nous ne pourrons jamais arriver au 100% numérique pour informer et communiquer avec la population, certaines d'entre-elles ne le maîtrisent pas encore ou ne disposent pas du matériel d'accès nécessaire ; le taux d'illectronisme selon l'INSEE est de 17 % et cette fracture numérique par classe d'âge place les personnes de 75 ans et plus à 67,2 %, c'est pourquoi il est encore important de vous informer et de communiquer via le support papier du journal municipal qui sera désormais un « semestriel » pour vous rappelez les évènements et les encours, que vous retrouvez par ailleurs sur notre site **Orvilliers.fr.**

Le Paris-Nice, certes un passage éclair dans notre commune le 6 mars 2022, mais intense pour les amoureux de la petite Reine ! C'est le français Christophe LAPORTE qui s'est adjugé la première étape du passage à Orvilliers. Paris-Nice est une course cycliste française depuis 1933, aussi dénommée la course au soleil, elle s'est tenue, pour sa 80e édition, en ce premier trimestre 2022. Le slovène Primoz Roglic (Jumbo-Visma) a été le grand vainqueur de la course.

Félicitations à tous les sportifs !

Cérémonie citoyenne le 5 mars 2022 en mairie

Il est important d'organiser une cérémonie pour les jeunes qui ont atteint l'âge de dix-huit ans, comme prévu à l'article R 24 du Code électoral, afin que leur soient remis leur carte électorale et leur livret citoyen. C'est un lien de proximité important avec nos jeunes électeurs, un moment d'échange, de partage.

Madame le maire a décidé d'organiser avec les élus cette cérémonie et offre, au nom de la commune, le livret citoyen qui reprend les fondements de la République, sa devise et son histoire, avec simplement les valeurs civiques ; sans qu'elle soit obligatoire, de jeunes majeurs accompagnés de leurs parents ont souhaité prendre part à cette cérémonie ; c'est avec grand plaisir que nous les avons reçus le 5 mars 2022.
(masque retiré le temps de la photo à cette période de restrictions sanitaires)

Cérémonie hommage au Président Georges Pompidou du 2 avril

Chaque 2 avril, nous rendons hommage à Monsieur Georges Pompidou qui fut Président de la République française du 20 juin 1969 au 2 avril 1974 ; la Maison Blanche à Orvilliers était son lieu de villégiature et il affectionnait tout particulièrement notre commune puisqu'il décida en toute simplicité de reposer au cimetière d'Orvilliers. Nombre de personnalités présentes sont venues, en ce 2 avril 2022, honorer la mémoire du Président Georges Pompidou au cimetière d'Orvilliers, sous l'égide du Préfet des Yvelines. Chaque représentant de l'Etat, du Sénat, du Département, du Souvenir français, de la mairie d'Orvilliers, corps de gendarmerie et des pompiers, ont déposé sur la tombe de M. Georges Pompidou une gerbe de fleurs. Monsieur Alain Pompidou, fils de feu Monsieur le

Président de la République, nous a également fait l'honneur d'un discours très touchant à l'égard de son père, grand homme d'Etat, amateur d'arts, féru de culture, lors de la réception publique préparée par la mairie d'Orvilliers.

Cérémonie hommage au Président de la République 14 juillet

Depuis plusieurs années, l'association mémorielle, le Souvenir Français rend hommage aux Présidents de la République décédés. Cette commémoration permet aussi à un grand nombre de citoyens de connaître la diversité de ceux qui ont incarné la France. Un devoir de mémoire auquel l'équipe municipale s'associe car c'est au cimetière d'Orvilliers que ce grand Président français de la Vème République a choisi d'être inhumé. Nous avons la chance d'accueillir comme citoyen son fils, Alain Pompidou, qui nous rappelle l'œuvre de son père et de sa mère Claude Pompidou, à l'origine de la Fondation Claude-Pompidou qui apporta une aide si précieuse aux personnes âgées, aux malades hospitalisés ainsi qu'aux enfants en situation de handicap. Nombre de personnalités nous accompagnaient et les enfants présents nous ont fait grand plaisir à chanter la « Marseillaise » ; ce fut aussi l'occasion pour M. Jean-Louis Amat, que nous remercions, car nouvellement nommé Sous-Préfet à Mantes-La-Jolie de se présenter à la population orvillieroise.

Honneur aux porte-drapeaux qui nous accompagnent aussi aux commémorations avec fierté et sincérité

Evènements festifs à Orvilliers en photos

Sortie des anciens à Giverny

ar une belle journée du mois de mai, cette année nous avons organisé pour la première fois une sortie en ce printemps 2022 avec nos anciens.

La semaine du cirque à Orvilliers du 13 au 17 juin 2022

L'école d'Orvilliers a organisé une activité pédagogique basé sur l'art du cirque. La mairie a contribué par une convention de moyens financiers et matériels à la semaine du cirque installé sur le parc-stade * Mention spéciale à Malo qui a réalisé son numéro avec son épaule et bras dans le plâtre* Bravo à tous !

Remise de prix aux élèves de cm2

Le 27 juin 2022, les élus ont remis aux treize enfants du cm2, Elana, Virgil, Alice, Oriane, Clarice, Baptiste, Camélia, Rayan, Sacha, Arthur, Mathias, Sarah et Gabriel un cadeau pour leur passage en 6ème !

Nous avons également organisé un goûter ; l'équipe pédagogique invitée a offert aux enfants le traditionnel et néanmoins incontournable livre des fables de la Fontaine

Fête Nationale avec repas champêtre, feu d'artifice

Le 13 juillet 2022, après deux années passées en votre compagnie sans pouvoir réaliser de rassemblement public, nous avons eu le plaisir de vous accueillir et de célébrer dans la joie et la bonne humeur la fête nationale à Orvilliers ! Nous avons remis gracieusement des lampions aux enfants.

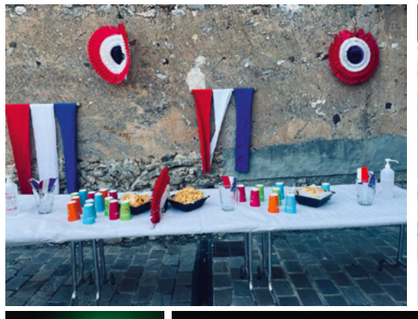

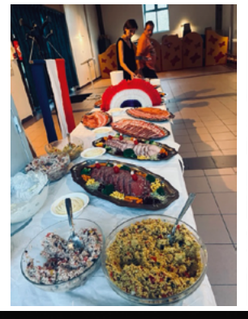

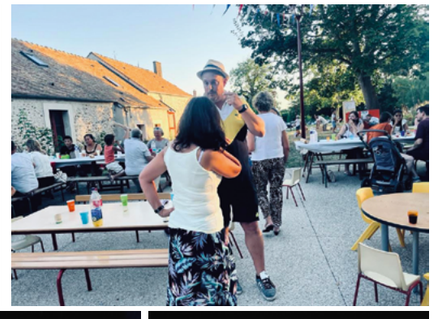

Transport et création d'un nouvel arrêt TàD à Favières :

Suite à notre demande, le SITERR a sollicité de nouveaux arrêts « transport à la demande » Un arrêt « Favières » est ajouté par Ile-de-France mobilités à compter du 7 mars 2022. **https://tad.idfmobilites.fr/**

TRANSPORTS SCOLAIRES ET S.M.T.S. Île-de-France Mobilités organise et finance, en sa qualité d'autorité organisatrice, les transports scolaires sur le territoire des Yvelines. Le Syndicat de Transport Scolaire Mantes-la-Ville/Maule/Septeuil (SMTS) est désigné comme organisateur local. Le printemps est là, les élèves cherchent leur future orientation. Les portes ouvertes des collèges et lycées fleurissent et le transport reste un point important dans le choix final. Notre commune adhère à deux syndicats de transport. Ce qui nous permet de couvrir un plus grand territoire desservi par le réseau scolaire. Ainsi, le SMTS gère deux arrêts sur la commune (église et route de Civry) qui vous emmène à la gare routière de Mantes-la-Ville, proche du lycée Camille Claudel qui dessert tous les autres établissements secondaires du Mantois. **Le transport étant scolaire, la carte imagine'R n'est pas nécessaire.**

Vous pouvez vous rapprocher du syndicat via le n° 06.74.53.14.10 ou adresse mail smts.boinville78930@gmail.com. Un site internet est en cours et sera en lien avec la mairie dès qu'il sera opérationnel.

Étude comparative de la démographie Orvilliers/Ile-de-France

Il est important d'étudier l'évolution démographique pour adapter, anticiper les besoins de la population, tant par son nombre que par sa typologie et savoir si nous pouvons y répondre en termes d'infrastructures. Le dynamisme démographique de notre région est essentiellement porté par un solde naturel élevé, qui contribue à accroître la population de 0,9 % par an (en 2018 : 12.213.447) freiné par un solde migratoire déficitaire (0,5 % par an). La fécondité y est assez élevée ; c'est aussi la région la plus jeune de France métropolitaine (100 jeunes de moins de 20 ans pour 58 personnes âgées de 65 ans ou plus).

La démographie orvillieroise : Du fait de la crise sanitaire de la Covid-19, l'enquête annuelle de recensement qui devait se tenir en 2021 a été reportée, a priori, en 2022. L'Insee a adapté ses méthodes de calcul des populations légales pour pallier ce report et continuer à produire des populations légales de qualité chaque année.

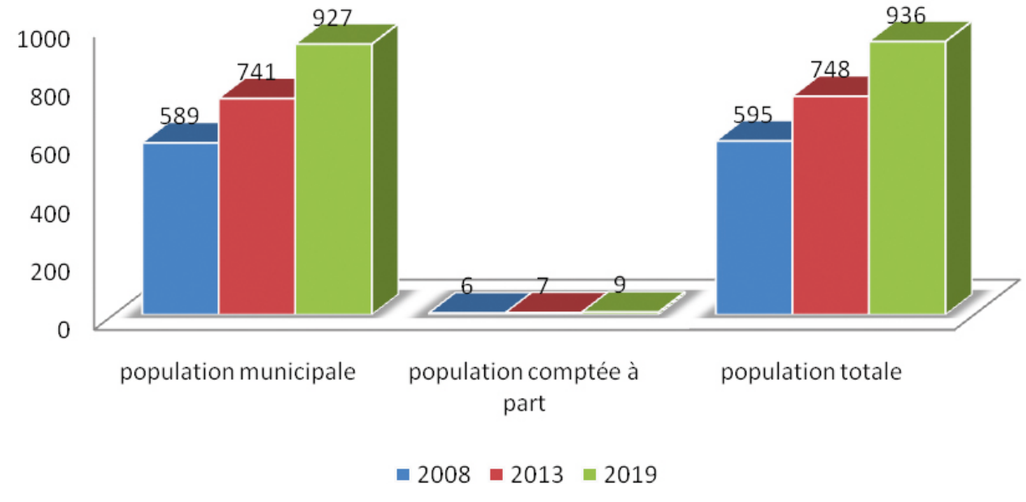

Salubrité, tranquillité, sécurité

L'ordre public est traditionnellement découpé en trois domaines : la sécurité publique, la salubrité publique, et la tranquillité publique. Il s'agit là d'un véritable consensus tant réglementaire que de bon sens et de respect d'autrui.

La salubrité publique :

Les nuisances sont de toutes sortes, visuelles, olfactives, sonores, sanitaires mais il en est une qui est tout aussi désagréable, ce sont les déjections canines, au même titre que les détritus divers jetés à même le sol et constituent une incivilité notoire.

Compte tenu d'un certain nombre de plaintes d'administrés des déjections canines sur trottoirs, à leurs portes, au parc de jeux (stade), la municipalité a dû faire un rappel des obligations dans ce sens et en particulier concernant les aires de jeux (décret 2015-768 du 29 juin 2015).

La sécurité publique

Dans le cadre de la sécurité, nous avons rencontré ces derniers mois des problèmes liés aux animaux domestiques.

Les animaux de compagnie sont nos amis, **toutefois nous déplorons, quatre agressions canines** en un an. Les victimes, traumatisées, nous ont demandé notre soutien et chacun pourra comprendre qu'il y a matière à agir pour la protection de tous.

Des personnes ont été agressées, un chien est décédé et deux autres blessés. Ainsi, vos chiens doivent être tenus en laisse lors de vos promenades par mesure de protection, vos clôtures doivent bien être opérationnelles, **l'électrification** de celles-ci est réservée et réglementée. Nous faisons appel à votre conscience, il serait regrettable que ce non-respect entraîne de nouvelles agressions au-delà du fait que c'est répréhensible par la loi. Par ailleurs, l'aire de jeux n'est en aucun cas une aire de bataille pour chiens, ni leur « crottoir ».

Accompagnement crise Ukrainienne

Des nouvelles de l'action humanitaire menée par Mme Emilie DURAND, infirmière libérale à Orvilliers, qui nous délivre ce message, dans le cadre de la collecte organisée au sein de notre commune, à laquelle la mairie d'Orvilliers est associée. « Le premier convoi avec nos dons s'est dirigé vers Soumy dans la banlieue de Kharkiv et le deuxième vers Ternopil pour un convoi partagé avec le Donbass. Les derniers cartons ont été déposés à Limay. Madame DURAND continue à oeuvrer pour les dons, dont ceux alimentaires, et tient à remercier les Orvillierois pour leur générosité et l'association AIDE UKRAINE dans le Mantois. »

Madame le maire et toute l'équipe municipale remercient toutes les personnes qui, dans ce bel élan de solidarité, soutiennent nombre de familles qui se trouvent aujourd'hui victimes de ce conflit. Nous pouvons continuer de recevoir en mairie tout dépôt de bien que nous remettrons à Mme Durand, pour la suite de cette opération humanitaire.

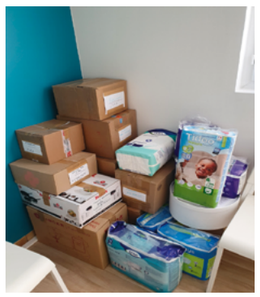

La tranquillité publique et les règles environnementales

Ces éléments ci-dessous ont fait l'objet d'un « **MAIRIE**infoOrvilliers »

Entretien des espaces verts – taille des haies :

Pour profiter en toute convivialité de vos espaces verts, ne laissez pas vos jardins en friches, ni vos haies donnant sur trottoirs ou voies publiques déborder de vos clôture.

Nous vous remercions des efforts que vous avez été nombreux à faire dans ce sens.

Pour toute problématique concernant le ramassage des déchets, contacter le SIEED, soit par téléphone au
01 34 86 65 49 ou contact par courriel : contact@sieed.fr.

Nuisances sonores diurnes et nocturnes

Réglementation : du lundi au vendredi de 08h30 à 19h00, avec un temps de pause entre 12h00 et 14h00 ; le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 et uniquement de 10h00 à 12h00 le dimanche et les jours fériés.

Brûlage des déchets

Seul le brûlage des déchets est généralement possible dans les des zones dépourvues de déchetterie ou dans lesquelles aucune collecte n'est organisée, ce qui n'est pas le cas (sur le territoire interdit par arrêté préfectoral du 16 mai 2021).

Marchés publics

Pour mémoire, consultation de gré à gré si < 40 K€ attribués, consultation trois devis, lettre de consultation.

Désignation	Attribution	Date d'attribution	Durée	Type
Signalisation et sécurisation 1ÈRE phase et compléments	AERE 2000	04/10/21 01/04/22	Unique	Gré à gré
Maîtrise d'œuvre contrat rural - Aménagement cour de l'école - Espace ludique parc de loisirs - Aménagement centre bourg	SODEREF-DURVIE	01/04/22	Unique	MAPA
Remise en état maison de la poste	S.T.S.T	30/03/22	Unique	Gré à gré
Réhabilitation chemins de la Tuilerie et partiel la Cure	AERE 2000	01/04/22	Unique	Gré à gré
Travaux local infirmière couverture	Xavier CONFAIS	24/04/22	Unique	Gré à gré
Marché de coordination SPS	MICSYL	13/05/22	Unique	Gré à gré
Réhabilitation des trottoirs rue du Pré St Martin accessoires à la Départementale	AERE 2000	20/06/22	Unique	MAPA (triennal)
Diagnostics des biens et voiries	DIAGMANTER	mars à juin 22	Unique	Gré à gré
Ponçage et vitrification de deux classes d'école	LCD	26/07/22	Unique	Gré à gré

Actions sécuritaires et réalisations

Après accords des diverses autorités compétentes, notamment pour les voies départementales, la mise en œuvre des actions a bien commencé malgré des retards de commandes. D'autres formes d'insécurité existent et le service de cybercriminalité de la gendarmerie forme à ces dangers, plus invisibles mais qui peuvent être invasifs tant dans la sphère professionnelle que privée.

Les incivilités routières sont toujours trop nombreuses, vitesse excessive, non-respect des sens interdit, stationnements sur trottoirs et virages, voire sur passages piétons, mais surtout, elles représentent un danger pour les usagers. Notre but est de poursuivre cette campagne de sensibilisation pour la sécurité de tous. Petit village, grande ville, les dispositifs routiers sont à respecter sur tout le territoire français selon la réglementation en vigueur. Vous avez été d'ailleurs nombreux à nous faire part de votre satisfaction pour nos actions sécuritaires, nous encourageant à poursuivre notre action.

Suite à des accidents mortels sur le territoire yvelinois traversé par des départementales, la gendarmerie renforce ses contrôles de vitesse et stationnements gênants. Les contrevenants ne reçoivent des amendes que s'il y a entrave au code de la route, sans intervention du maire, vous avez les moyens de contester. Le maire peut dresser bien entendu procès-verbal d'infraction sur les problématiques de stationnement et d'urbanisme. Plus que la répression, il est fait appel au sens civique, le procès-verbal est le dernier recours faute de consensus.

Les usagers partagent la route quelque soit le type de véhicule, camions, cars, engins agricoles, mais aussi en cette période d'été, vélos et trottinettes électriques. Nous déplorons malheureusement des incidents affectant les biens privés (toitures, murs). Certains conducteurs ont une attitude irresponsable. Soyez vigilants d'autant que les routes comme les trottoirs sont étroits à Orvilliers avec un trafic de plus en plus dense consécutivement à l'augmentation de la population notamment. Il est regrettable de rappeler aux citoyens la limitation de vitesse à 30 km/heure dans le village, de ne pas se garer sur les trottoirs, les zébras des bus, les passages piétons ; il n'y a pas de dispense sur notre territoire au code de la route au prétexte que nous sommes un village. La sécurité est l'affaire de tous !

Actualités des services périscolaires et instruction scolaire

C'est la rentrée le 1er septembre 2022 !

ATTENTION ! CHANGEMENT SUR LES MODALITES DE L'INSTRUCTION A DOMICILE

Ce qui change : la scolarisation de tous les enfants dans un établissement scolaire devient obligatoire et l'instruction en famille dérogatoire (art l. 131-2 du code de l'éducation). Le maire était sollicité par l'Académie aux fins de contrôle de l'instruction à domicile (Loi Blanquer). Désormais, elle sera soumise à autorisation par le Directeur Académique, et non plus seulement à déclaration, et accordée dans un nombre de cas restreints ; ces dispositions rentrent en vigueur à la rentrée scolaire 2022, à noter que les familles pratiquant l'instruction à domicile 2021-2022 bénéficient d'une autorisation de droit pour les deux prochaines années scolaires.

INSCRITPION AUX SERVICES PERISCOLAIRES : DATE LIMITE MARDI 23 AOÛT 2022

Vous disposez sur le site de la mairie orvilliers.fr de tous les éléments en première page ou sur l'onglet « Portail Famille/Périscolaire. »

ETUDE : Le 10 juin 2022, les membres du conseil municipal ont entériné par délibération la cessation du service « étude », faute d'un nombre suffisants d'élèves inscrits et de professeurs des écoles pour dispenser l'étude.

GARDERIE : Les membres du conseil municipal, à la majorité, ont souhaité un retour de la garderie dans la salle de motricité de la maternelle dès la rentrée 2022-2023 justifié par la diminution des effectifs, la problématique du mode de chauffage avec des radiateurs obsolètes, la nécessité de procéder à une réhabilitation notamment des ouvrants, et des dispositions gouvernementales qui nous imposent un plan d'économies des dépenses d'énergie. Par ailleurs, compte tenu du prix de revient croissant de la garderie, des moyens mis en œuvre tant humains que matériels et afin de préserver le service de la garderie, il a été convenu une augmentation modérée des tarifs que vous retrouverez sur le règlement, selon délibération du conseil municipal du 1er avril 2022, approuvée à l'unanimité.

RESTAURATION SCOLAIRE : Malgré la révision légale des tarifs de notre fournisseur et un avenant permettant aux prestataires de reporter le coût de la vie chère sur notre prix d'achat, madame le maire, en accord avec les membres du conseil municipal, n'a pas répercuté l'impact sur les familles pour cette année

Nouvelles regles collecte des dechets

La règle des collectes concerne chaque commune du pays houdanais ; vous avez reçu le fascicule du SIEED vos boites aux lettres, disponible sur le site de la mairie d'Orvilliers.

RAMASSAGE POUR ORVILLIERS : LE MERCREDI

Les bacs déchets ordures ménagères sont ramassés le **mercredi matin**, et ceux des emballages recyclables et déchets verts, le **mercredi soir**. Pour les encombrants, chaque foyer pourra bénéficier de deux collectes par an selon les règles prescrites par le SIEED.

Les poubelles doivent être sorties la **veille au soir du jour de ramassage et rentrées lorsqu'elles sont vides au plus tard jeudi matin** (passage tardif le mercredi soir) ; l'usage des trottoirs est réservé aux piétons (cf fascicule du SIEED), en les obstruant trop longtemps, ceci représente une insécurité pour eux, car de fait, ils empruntent la route.

Cas particulier du domaine privé d'Orvilliers : utilisation des containers »

L'ASL le domaine d'Orvilliers, plus communément appelé les « jardins du cinéaste » ou « Orson Welles » est une association orvillieroise qui a pour objectif de gérer et d'administrer une propriété privée de 52 logements "le Domaine d'Orvilliers" ; à ce titre, elle dispose de ses propres aménagements, voies et réseaux, containers destinés à l'évacuation des déchets. Les routes et réseaux, transférés conformément au dernier jugement en date du 20 octobre 2020 sont définitivement la propriété de l'ASL ; en cela, l'association en assure leurs entretiens et travaux. En ce qui concerne les déchets, trois containers sont installés (ordures ménagères, emballages recyclables et verres) accessibles dès la route Blanche RD983 ; ceux destinés aux déchets ménagers et emballages recyclables constituent des biens propres et privés affectés à l'ASL le domaine d'Orvilliers. **Seul le container destiné aux verres est « communal » les deux autres sont privés.**

Vous ne disposez donc pas des autres containers et ne pouvez y déposer vos déchets ménagers, ni emballages recyclables ou verts. Ces containers sont dimensionnés pour le nombre d'habitations du domaine. L'ASL « le domaine d'Orvilliers » a constaté que les containers sont très souvent utilisés par d'autres usagers que ceux du Domaine, souvent pleins en milieu de semaine. S**elon les droits réglementés pour les usagers publics ou privés, il convient d'en respecter les affectations respectives.**

LES COMPTES PUBLICS COMMUNAUX

Un contexte macro-économique : Les collectivités locales ont déjà contribué pour plus de 46 Md€ depuis 2014 (baisse de la dotation globale de fonctionnement) ; le gel de l'enveloppe de la dotation globale de fonctionnement DGF coûte plus d'1 Md€ par an aux collectivités, soit 4 Md€ depuis 2018 Cette ponction n'a pas servi au redressement des comptes publics. Ces restrictions sont restées sans effet sur le déficit de l'Etat.

Le contexte inflationniste actuel pèse sur les budgets locaux, + 4 % en 2022, ce qui augmente les coûts de fonctionnement et les dépenses de personnel avec le dégel du point d'indice ; c'est un poids non négligeable pour les collectivités, en moyenne 37 %, voire plus selon les services, hausses des coûts de chantier, matières premières, prix de l'énergie, de la restauration scolaire, des transports, jusqu'à une forte volatilité sur les marchés financiers liée à l'invasion de la Russie en Ukraine, tout autant de points névralgiques avec un risque réel pour la croissance et le pouvoir d'achat. De nouvelles baisses des aides de l'Etat impacteront à nouveau l'investissement local

Les comptes publics communaux : Madame le maire, en charge de l'élaboration des budgets, a présenté une note d'orientation des comptes aux membres de la commission des finances publiques le 28 février 2022, ainsi qu'à l'ensemble des membres du conseil municipal invités en préséance le 11 mars 2022 ; à l'issue des débats de la commission et du pré-conseil, un avis favorable, à l'unanimité, a été recueilli. En séance publique le 1er avril 2022, les comptes ont donc été entérinés; vous trouverez ci-dessous la synthèse.

Le compte administratif 2021 résultats chiffrés de la commune

Éxecution du budget commune 2021

Éxécution du budget	Dépense	Recettes	Solde d'exécution de l'exercice	report résultat n-1	à reporter n+1
Section d'exploitation	577 051,93	597 623,58	20 571,65	52 449,74	**73 021,39**
Section d'investissement	176 051,07	486 606,60	310 555,53	159 486,58	**470 042,11**
Report en section d'exploitation n-1		52 449,74			
Report en section d'investissement n-1		159 486,58			

Restes a realiser (rar) en n+1	Dépense	Recettes	Solde d'exécution
Section d'exploitation	0	0	0
Section d'investissement	56 002,28	362 237,00	306 234,72

Résultat cumulé exécution+report+RAR	Dépense	Recettes	Solde d'exécution
Section d'exploitation	577 051,93	650 073,32	73 021,39
Section d'investissement	232 053,35	1 008 330,18	776 276,83
TOTAL CUMULÉ	**809 105,28**	**1 658 403,50**	**8498,22**

Le budget de la commune 2022

Section de fonctionnement

Chap	Dépenses fonctionnement 2022		Chap	Dépenses fonctionnement 2022	
002	Déficit reporté	€	002	Excédent reporté	73 021, 39 €
011	Charges à caractère général	165 820,00 €	013	Atténuation de charges	15 000, 00 €
012	Charges de personnel	**276 460, 00 €**	70	Produits des services	59 750, 00 €
014	Atténuations de produits	41 000, 00 €	71	Production stockée	
022	Dépenses imprévues	1 526, 86 €	72	Travaux en régie	- €
65	Autre charge de gestion courante	93 459, 00 €	73	**Impôts et taxes**	**436 152, 00 €**
66111	Charge financières	24 190, 08	74	Dotations et participations	53 432, 61 €
66112	ICNE (N-N-1)		75	Produit divers de gestion courante	23 100, 00 €
67	Charges expeptionnelles	3 000, 00 €	76	Produits financiers	3, 00 €
68	Dotations amortissements-provisions	3 000, 00 €	77	Produits exeptionnels	1988, 00 €
023	Virement à la section d'invest[mt]	54 000, 00 €			
	Total de la section dépenses	**662 447, 00 €**		**Total de la section recettes**	**662 445, 00 €**

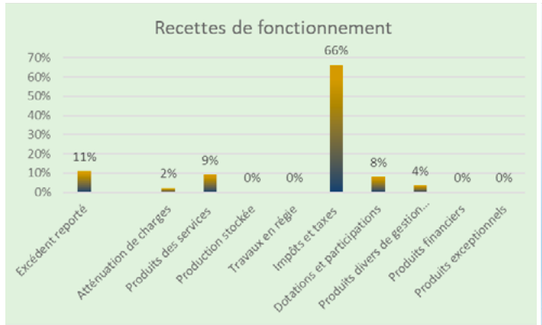

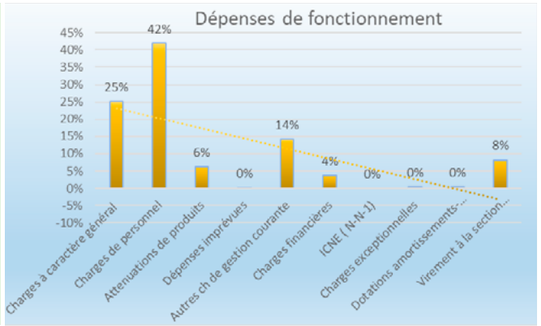

L'augmentation globale du budget est de 5,35 % par rapport à 2021, tient compte de l'augmentation drastique des énergies, des fluides, des coûts d'entretien liés à la crise, d'un maintien des charges de personnel, de la baisse des dotations et l'atténuation des produits mais aussi de l'amélioration de l'excédent reporté et des recouvrements. La capacité d'autofinancement doit encore être améliorée Pour y parvenir, les leviers passent par l'augmentation des recettes, le contrôle des dépenses. Le poste le plus important de dépenses pour la collectivité est celui des charges des personnel, soit 42 %, qui est très représentatif des services rendus à la population.

Section d'investissement

Chap	Dépenses investissements par thème BP 2022		Chap	Recettes investissements par thème BP 2022	
			R001	Excédent cumulé reporté	**470 042, 10 €**
16	**Opérations financières**	313 730, 00 €	10	Dotations	45 874, 72 €
020	Dépenses imprévues	221, 47 €	13	Subvention d'équipement	22 237, 00 €
20	Immobilisations incorporelles	70 200, 00 €	16	Emprunts	600 000, 00 €
21	Opérations d'équipement	1 308 002, 28 €	024	Cession d'immobilisation	499 000, 00 €
			021	Virement de la section de fonctionnement	54 000, 00 €
	TOTAL DÉPENSES	**1 692 153, 82 €**		**TOTAL RECETTES**	**1 692 153, 82 €**

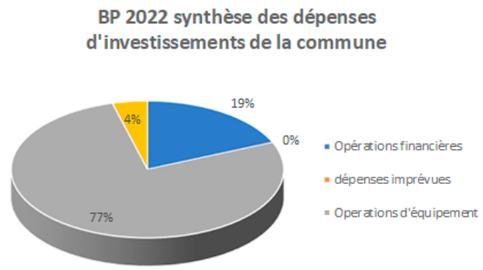

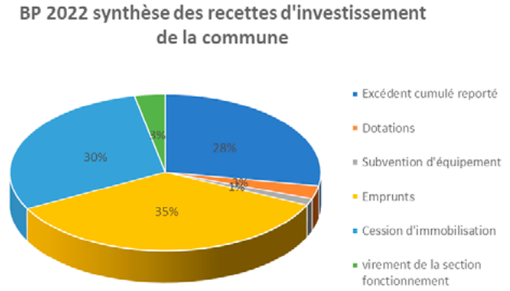

En 2022, les dépenses prévisionnelles d'investissements sont représentatives des actions inscrites au nouveau contrat rural et aux divers équipements. Nous avons aussi à rembourser l'engagement pris par l'équipe municipale précédente, via un crédit à court terme réalisé il y a trois ans, pour 220 K€. Pour répondre aux nouveaux besoins, l'emprunt contracté en 2021 dont un tirage en 2022 représente le fonds de roulement, comblé en grande partie par les aides attendues de la Région et du Département, mais aussi les cessions patrimoniales, deux sont déjà effectives. Nous avons inscrit la cession de l'ancien logement de la poste dont l'assainissement, indispensable avant la vente, est en cours ; madame le maire réalise également le montage des dossiers d'aides. Nous pouvons compter sur le partenariat avec IngenierY, agence départementale d'assistance à maître d'ouvrage.

Fiscalité

Lors du conseil municipal du 1er avril 2022, madame le maire a proposé aux membres du conseil municipal de ne pas augmenter les taux de référence ; comme l'an passé, cette proposition a été

Taxes foncières (bâti) dont taux département ajouté	26,16
Taxes foncières (non bâti)	**73,93**

Le compte administratif 2021 assainissement

Éxécution du budget	Dépense	Recettes	Solde d'exécution de l'exercice	report résultat n-1	à reporter n+1
Section d'exploitation	17 264, 08	67 379, 00	50 114, 92	113 243, 24	163 358, 16
Section d'investissement	79 237, 44	58 681, 80	- 20 555, 64	146 424, 03	125 868, 39
Report en section d'exploitation n-1		113 243, 24			
Report en section d'investissement n-1		146 424, 03			

Restes a realiser (rar) en n+1	Dépense	Recettes	Solde d'exécution
Section d'exploitation	0	0	0
Section d'investissement	12 363, 00		- 12 363, 54

Résultat cumulé	Dépense	Recettes	Solde d'exécution
Section d'exploitation	17 264,08	180 622,24	163 358,16
Section d'investissement	91 600,98	205 105,83	113 504,85
TOTAL CUMULÉ	**108 865,06**	**385 728,07**	**276 863,01**

Le résultat cumulé est positif, malgré un solde d'exécution d'investissement déficitaire sur l'exercice ; les aides liées aux travaux d'assainissement ne figurent pas encore sur ce compte administratif ; elles le seront dès réponses aux demandes d'ajustement par bénéficiaire. La commune a engagé les frais de raccordement d'assainissement pour onze propriétaires dans l'attente du recouvrement des aides du Département et de l'Agence de l'Eau, un décompte pourra être réalisé dès réception de celles-ci. Des soutiens financiers sont également attendus pour la prise en charge des dépenses de raccordement réalisées pour l'assainissement de la partie communale Chemin de la Cure.

Le Budget d'assainissement de la commune 2022

Section d'exploitation BP 2022

Chap	Dépenses	Montant en €	Chap	Recettes	Montant en €
Total 011	Charges générales	80 548, 00	total 0002	Résultat fonction reporté	163 358, 16
Total 022	Dépenses imprévues	2 541, 19	total 042	Quote-part subvention	1 745, 65
Total 023	Virement à la section invest^{nt}	95 000, 00	total 70	Redevances exploitation	20 000, 00
Total 042	Dotations aux amortissements	7014, 62	total 042	Dotations aux amortissements	-
Total 65	Autre charges de gestion courante	-	total 65	Autre charges de gestion courante	-
TOTAL GÉNÉRAL D'EXPLOITATION		**185 103, 81**	**TOTAL GÉNÉRAL D'EXPLOITATION**		**185 103, 81**

Section d'investissement BP 2022

Chap	Dépenses d'investissement	Montant en €	Chap	Recettes d'investissement	Montant en €
Total 020	Dépenses imprévues	555, 10	total 001	Résultat invest^{nt} reporté	125 868, 39
Total 040	Participations subventions	1 745, 65	total 021	Virement de la section fonct^{nt}	95 000, 00
Total 13	Autre emprunts		total 041	Dotations aux amortissements	7 014, 62
Total 16	Autre emprunts	1801, 27	total 10	Dotations fonds, FCTVA	4 643, 73
Total 20	Études	-8 500, 00	total 13	Subventions	80 654 00, 00
Total 21	Immobilisations	285 578, 72	total 16	Emprunts	-
Total 023	Opérations en cours	15 000, 00			
TOTAL GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT		**313 180, 74**	**TOTAL GÉNÉRAL D'INVESTISSEMENT**		**313 180, 74**

ÉTAT CIVIL

Nous avons le regret de vous annoncer le décès de :
M. DA SILVA TEIXEIRA Joaquim à Boulogne-Billancourt le 07/01/2022.
M. THÂN-TRONG Hien à Septeuil le 29/06/2022.
Avec nos sincères condoléances

Nous avons le plaisir d'annoncer la naissance de :
Adèle SAINT LYS née le 9 avril 2022 à Dreux.
Owen ALMEIDA CARPENTIER né le 30 mai 2022 à Le Chesnay
Luka DI DIO né le 16 juin 2022 à Rambouillet
Eden HAREL PERCHERON née le 30 juin 2022 à Rambouillet
Bienvenue et félicitations aux heureux parents.

LES DÉCISIONS MUNICIPALES

Séance du 1er avril 2022

Point	Désignation	Vote	
1	Approbation du compte administratif assainissement	Approuvé	À l'unanimité
2	Approbation du compte de gestion assainissement	Approuvé	À l'unanimité
3	Affectation des résultats au BP 2022 assainissement	Approuvé	À l'unanimité
4	Approbation compte administratif commune	Approuvé	À l'unanimité
5	Approbation du compte de gestion commune	Approuvé	À l'unanimité
6	Affectation des résultats au BP 2022 commune	Approuvé	A l'unanimité
7	Vote des taux d'imposition à l'identique n-1	Approuvé	À l'unanimité
8	Budget primitif de la commune	Approuvé	À l'unanimité
9	Budget primitif assainissement	Approuvé	À l'unanimité
10	Révision tarifaire garderie	Approuvé	À l'unanimité
11	Décision maintien étude/effectifs	Approuvé	À l'unanimité
12	Mission de maîtrise d'œuvre pour le contrat rural : nomination	Approuvé	À l'unanimité
13	Vote de la tarification sortie de printemps pour seniors	Approuvé	À l'unanimité
14	D.E.T.R.	Approuvé	À l'unanimité
15	Actualisation de la demande d'aide auprès de la Région et du Département : Contrat rural	Approuvé	À l'unanimité
16	Demande d'aide dans le cadre de la D.S.I.L.	Approuvé	À l'unanimité
17	Dossiers de présentation des demandes d'aides dans le cadre du C.R.T.E.	Approuvé	À l'unanimité
18	Vote du solde du triennal	Approuvé	À l'unanimité
19	Dispositif d'aide restauration des patrimoines historiques (lavoir)	Approuvé	À l'unanimité
20	Aide exceptionnelle pour un secours au peuple Ukrainien	Approuvé	À l'unanimité
21	Versement d'une subvention à la Ligue contre le cancer	Approuvé	À l'unanimité
22	Versement d'une subvention à l'Union Nationale des Anciens Combattants	Approuvé	À l'unanimité
23	Approbation du rapport de la C.L.E.C.T (CCPH)	Non approuvé	1 voix pour, 3 voix contre, 8 abstentions
24	Projet cirque avec l'école, versement d'une aide	Approuvé	À l'unanimité
25	Produits des amendes de police au profit de dispositifs sécuritaires, demande de subvention	Approuvé	À l'unanimité

Séance du 10 juin 2022

Point	Désignation	Vote	
1	Durées d'amortissements budget assainissement	Approuvé	À l'unanimité
2	Actualisation des règlements périscolaires	Approuvé	À l'unanimité
3	Confirmation du retrait du service étude	Approuvé	À l'unanimité
4	F.I.P.D. report de la demande en décembre	Approuvé	À l'unanimité
5	Modification des conditions d'attribution du RIFSEEPS	Approuvé	A LA MAJORITÉ, DEUX ABSTENTIONS
6	Remboursement de l'avance de fonds droit d'entrée sortie des aînés à Giverny	Approuvé	A l'unanimité
7	Aménagement d'un chemin rural	Approuvé	À l'unanimité

URBANISME

DÉCLARATIONS PRÉALABLES ACCEPTÉES	DATE	N° DP
M. FRIOT Roger	10/01/22	0784742100030 Abri Jardin
M. FERREIRA Carlos	04/01/22	0784742100036 Réhausse toiture, création toit végétalisé, modification portailcoulissant
M. DIAS Vincent	07/02/22	0784742100042 Création d'ouvrants
Mme PATIN Céline	04/01/22	0784742100048 Pose volets, remplacement porte en baie vitrée avec volet coulissant
M. MEGRET Jean Luc	03/01/22	0784742100049 Remplacement couverture toiture, tuiles, gouttières
STE OSMOSE	10/01/22	0784742100050 Changements 2 portails
EFFY SOLAIRE	03/02/22	0784742200001 Installation panneaux photovoltaïques
M. LAVERTON Damien	29/03/22	0784742200002 Pose vélux
Mme HURIER BOUFFARD	07/03/22	0784742200003 Création ouverture s/toit velux
M. COCITA Jean	29/03/22	0784742200006 Division foncière en 2 lots
Mme DURAND Emilie	12/04/22	0784742200008 Modification porte garage, pose châssis toit
M. PRESTEL Laurent	05/05/22	0784742200009 Réfection des ouvrants
Mme REAL BARBOSA	05/05/22	0784742200011 Transformation grange en habitation. Châssis de toit, porte fenêtre. Clôture, grillage
Mme DALENCON Elise	ANNULÉ 26/07/22	0784742200012 Réfection toiture, remplacement portail
M. LEFEVRE Ludovic	24/05/22	0784742200015 Changement vélux
STE HOMELOG	08/06/22	0784742200016 Installation panneaux photovoltaïques
M. KERVADEC Hervé	16/05/22	0784742200017 Changements portail et portillon
M. LEDUQUE Anthony	24/06/22	0784742200018 Extension maison par clôture toiture terrasse
SIBEL ENERGIE	17/06/22	0784742200020 Installation panneaux photovoltaïques
Mme FONTERAY Pascale	26/07/22	0784742200021 Régularisation installation cabanon
M. TURBAN Joeffrey	26/07/22	0784742200022 Installation panneaux photovoltaïques

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCEPTÉS	DATE	N° PC
SCI JMCT	05/05/22	PC0784742200001 Changement de destination partie d'une grange en logement individuel
M. LOHY Hugues	28/06/22	PC0784742200002 Construction garage 2 places de stationnement
M. GONCALVES Sérafin	26/07/22	PC0784742200003 Transformation grange en habitation. Aménagement terrasses, garage, clôtures

L'ACTUALITE NATIONALE

Une année électorale 2022 intensive

L'équipe municipale a tenu les bureaux de vote respectivement les dimanches les 10 et 24 avril 2022 dans le cadre des **Présidentielles**, Monsieur Emmanuel MACRON a donc été réélu Président de la République à 58,55 % contre Madame Marine LE PEN à 41,45 % au deuxième tour. Les Orvillierois ont choisi à la majorité Monsieur Emmanuel MACRON lors des élections Présidentielles d'avril 2022 pour présider notre pays pendant les cinq prochaines années, à 61,67 %, Madame Marine LE PEN ayant recueilli 38,33 % de vos suffrages.

Les Législatives ont également nécessité un deuxième tour. En ce qui concerne Orvilliers, 9ème circonscription des Yvelines, Monsieur Bruno MILIENNE a été élu à 58,82 % contre Monsieur Laurent MORIN à 41,18 %.

Toutefois, c'est un lourd tribut que paie la démocratie, par un abstentionnisme record aux législatives alors que le rôle des députés est essentiel. Avec 577 membres, les députés de l'Assemblée Nationale votent les projets, propositions de loi qui nous régissent, c'est dire l'importance de ce suffrage Chaque député est élu au sein d'une circonscription. Orvilliers est la 9ème parmi les 12 du territoire Yvelinois. Il est dommage que notre village ait enregistré un taux d'abstentions de 55,05 %, plus élevé que celui national qui était de 53.77 %

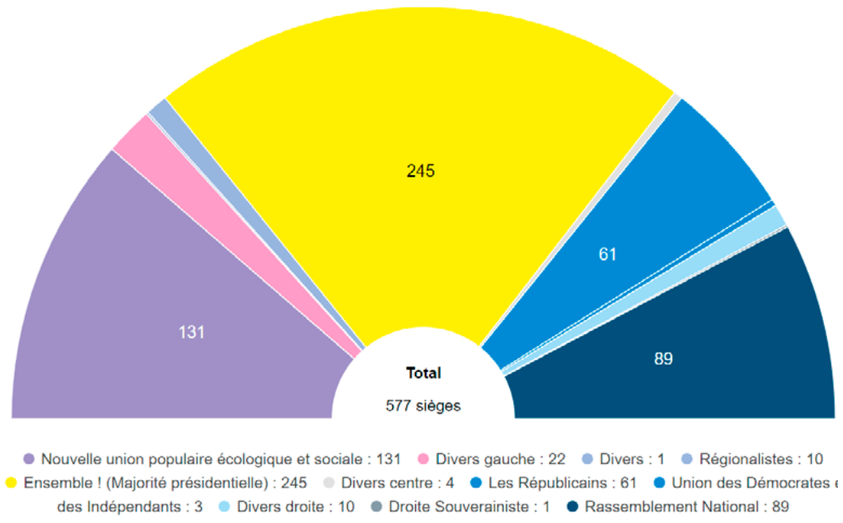

La parité dans les élections

Aujourd'hui à peine 10% des communes de moins de 1000 habitants ont atteint la parité dans les conseils municipaux, ce n'est pas notre cas, c'est aussi 26,2 % de femmes maires en France, contre 7 avant les élections de 2020 (16,7 %) 20,3 % des maires d'une commune rurale sont des femmes, et 18,0 % des maires d'une commune urbaine.

La loi dite 3DS : différenciation, décentralisation et déconcentration

Cette loi en date du 21 février 2022 porte diverses mesures de simplification de l'action publique locale. Elle tient compte de la différenciation territoriale. Ainsi, elle prévoit qu'une ou plusieurs communes membres d'un EPCI à fiscalité propre peuvent transférer à ce dernier, en tout ou partie, certaines de leurs compétences dont le transfert n'est pas prévu par la loi ou par la décision institutive ainsi que les biens, équipements ou services publics nécessaires à leur exercice. En matière de voirie, l'exercice de la compétence est soumis à la reconnaissance d'un intérêt communautaire ou métropolitain ; la compétence tourisme peut être restituée aux communes. Quant à la compétence eau et assainissement, son transfert est maintenu au 1er janvier 2026, sauf pour les syndicats de gestion des eaux préexistants au sein d'une communauté pouvant être maintenus après cette date, sauf vote contraire.

Et très succinctement, quelques mesures : le conseil municipal peut décider le recensement des chemins ruraux, ce qui suspend le délai de prescription jusqu'à la délibération arrêtant le tableau récapitulatif des chemins prise après enquête publique. Pour la dénomination des voies, les communes alimenteront une base nationale.

COORDONNÉES DE LA MAIRIE :

CONTACT

Place Georges Pompidou,
78910 Orvilliers
mairieorvilliers@wanadoo.fr
Tel : 01 34 87 64 21
www.orvilliers.fr

ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi: 15h - 17h30
Mardi: 16h30 - 18h30
Mercredi: 9h - 12h
Vendredi: 16h - 19h00
Le premier samedi de chaque mois de 9h30 à 12h30

Et permanence de l'écoute téléphonique tous les jours de la semaine.

Vous pouvez transmettre vos demandes par mail, une réponse vous parviendra au mieux sous 48 heures, et au maximum sous huitaine selon les besoins de la recherche d'information ou de disponibilités.

CONTACT AVEC LES ÉLUS

Madame le maire, Marie Flis avec les adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous.

NUMÉROS UTILES

Infirmière à Orvilliers

Emilie Durand
Infirmière (cabinet, soins à domicile)
1 r Croix Ste Anne, 78910 ORVILLIERS
Tél : **01 34 87 66 77** Numéro de Mobile **06 43 58 03 85**

La téléassistance

La mairie d'Orvilliers participe à l'offre de services à la population aux personnes dépendantes, âgées, malades et/ou en situation de handicap à leur domicile dans le cadre de la téléassistance 24h/24 et 7j/7 en appuyant sur son médaillon ou grâce à des déclencheurs automatiques qui vont générer des alertes de manière autonome. N'hésitez pas à joindre la mairie pour toute solution de maintien à domicile.
Tél : **01 34 87 64 21**

Croix Rouge en Pays Houdanais

Président : Julien Bourgogne ul.payshoudanais@croix-rouge.fr
Tél .: **01 78 82 58 43**

ADMR Services à domicile ou aide à domicile en milieu rural

Président : Bernard Le Goaziou
Renseignements : 8, rue d'Épernon à Houdan
Tél. : 01 30 46 10 19
Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h

Restos du Cœur

Responsable : Brigitte BENTO CORREIA
20 rue Saint Matthieu à Houdan
Tél .: **06 12 41 41 85** ou **01 30 59 34 95** ad78.houdan-cd@restosducoeur.org
Le centre est ouvert toute l'année. Distribution alimentaire (sous conditions de ressources) mardi de 14h à 16h30 et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30

Portage de repas à domicile

Si vous avez plus de 60 ans ou si vous avez une mobilité réduite occasionnelle-permanente qui ne vous permet pas de préparer vos repas
Renseignez-vous auprès de la C.C. Pays Houdanais
Tél : **01 30 46 82 91**

Hôpital Houdan

La prise de rendez-vous est possible par téléphone uniquement au **01 34 83 78 70**, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h, en dehors de ces horaires, veuillez contacter le **15**
Prise de rendez-vous en ligne Centre de Santé, CSPI et Radiologie : **Doctolib**
Prise de rendez-vous en ligne pour le scanner libéral : **Easydoct**
NOUVEAU Prise de rendez-vous également pour la 4e dose COVID

SIEED

Syndicat Intercommunal d'Évacuation et d' Élimination des Déchets
29 bis, rue de la Gare 78890 GARANCIÈRES
Tél : **01 34 86 65 49** | courriel : **contact@sieed.fr**

BONNE RENTRÉE
2022-2023 !